

Gard Actualité

Démocratie. Jean-Paul Fournier refuse la tenue d'un conseil municipal extraordinaire sur le dossier du TCSP, comme le lui demande l'opposition.

Un formidable succès qui aurait mérité des explications

■ Le TCSP rencontre depuis sa mise en route «un formidable succès populaire», se réjouit Jean-Paul Fournier dans un courrier qu'il vient d'adresser à Catherine Bernié Boissard. «Succès populaire dont vous devriez plutôt vous réjouir» lance-t-il, un brin malicieux, à l'élue communiste. Succès dont on ne peut effectivement que se réjouir ! Sans toutefois s'empêcher de penser au succès qui aurait du être autrement plus «formidable» si cette ligne de transport en commun nimoise en site propre avait réellement correspondu aux besoins des habitants de l'agglomération. Imagine-t-on le succès d'une ligne reliant jusqu'à minuit trente le Mas de Mingue au CHU ? Avec de surcroît un passage par la gare ! C'est certainement de ce succès là dont Jean-Paul Fournier ne souhaite pas parler devant le conseil municipal nimois pour ne pas accepter ainsi la tenue d'une séance extraordinaire sur ce dossier. Qu'a donc le maire de Nîmes, président de l'agglomération Nîmes Métropole et à ce titre organisateur des transports en commun à perdre pour refuser d'informer l'assemblée communale et à poser sur la table «en toute transparence» comme le lui demande l'opposition municipale le dossier du TCSP nimois ? Qu'a-t-il donc à cacher ? Ce qui apparaît plus clairement désormais ? Que le choix du tracé de cette première ligne est dicté par des intérêts immobiliers plutôt que par la volonté de desservir et de désenclaver les quartiers nimois et le CHU ? Notre



Le succès du TCSP n'aurait-il pas été plus formidable encore s'il reliait la gare et le CHU ? PHOTO JPM

confrère, le magazine L'Express, dans un dossier publié la semaine dernière rappelle en effet ce qui a déjà été dit dans ces colonnes, à savoir que le passage du TCSP rue de la République permettait le développement immobilier de cette artère pourtant classée en zone inondable dans le Plan de Protection du Risque Inondation (PPRI) imposé récemment par l'Etat et donc à ce titre inconstructible ! A moins que le maire ne souhaite pas expliquer pourquoi le budget de la réalisation de cette ligne a

explosé au fil des - nombreuses - années de travaux ? Quant à la légalité du fonctionnement du TCSP, Jean-Paul Fournier peut toujours s'abriter derrière l'«analyse» «d'un des plus brillants experts en droit administratif sur la ville de Nîmes», pour rejeter d'un revers de main l'arrêt du tribunal administratif. Cet avis pose toujours un certain nombre de questions auxquelles Jean-Paul Fournier aurait tout simplement pu apporter des réponses devant le conseil municipal. Il a choisi de

ne pas le faire et a décidé que Tango + continuera de fonctionner en l'état. Le formidable succès populaire perdurera-t-il après la fin de la gratuité ? Une chose est sûr : Jean-Paul Fournier n'aurait rien perdu à informer les Nimois(es) sur l'avenir du dossier et ses projets quant à la poursuite des travaux. Ou bien n'ose-t-il pas encore informer les commerçants de la rue Vincent Faïta des problèmes qui les attendent avec la poursuite de la ligne en direction de la rue Hoche ?

JPM